

• (1710)

Je ne sais pas, mais nos vis-à-vis ont peut-être du mal à calculer. C'est tout à fait sensé. À une époque, les couples mariés dont l'un des conjoints restait à la maison étaient en mesure de le faire, mais ce n'est plus le cas, car ils sont traités de la même façon que les couples mariés dont les deux conjoints travaillent.

Nous pouvons faire beaucoup dans ce domaine. Je suppose que c'est une autre question. Les mères ne s'attendent pas à être payées. Si nous devons donner davantage d'argent aux autres femmes qui peuvent travailler, si nous devons payer d'autres personnes pour s'occuper de leurs enfants afin qu'elles puissent travailler, je suppose que si nous voulons être équitables, nous devons faire la même chose pour les mères qui décident de rester à la maison.

Il y a peu de choses que la députée a dites qui m'ont paru sensées de toute façon. C'est compréhensible, étant donné la source.

M. Ron MacDonald (Dartmouth, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas si je suis chanceux ou malchanceux. Chaque fois que nous traitons de sujets comme l'équité en matière d'emploi, la discrimination ou l'équité dans l'embauche, je prends toujours la parole après le député de Wild Rose. Cela signifie que je n'ai habituellement pas besoin de me référer au texte d'un discours que quelqu'un d'autre a préparé pour moi. En effet, le député m'incite habituellement à trouver en-dedans de moi des choses qui touchent à mon existence même, à mon essence et à la raison pour laquelle je suis entré en politique.

Certaines des sottises que raconte le député causent un préjudice non seulement à ses électeurs mais aussi à son parti et au Parlement. Ce député passe son temps à prouver qu'il est acceptable de prendre la parole au Parlement du Canada—je ne dis pas qu'il n'a pas le droit ou le privilège de le faire—et de prétendre que les choses sont différentes de ce qu'elles sont vraiment.

Le député s'est interrogé sur le sort de l'homme blanc. Il a dit à tous ceux qui l'écoutaient ce soir que son fils de 23 ans avait dû déménager aux États-Unis et obtenir sa carte d'immigrant reçu. Je le regrette. J'espère que mon fils pourra trouver un emploi au Canada lorsqu'il sera prêt à joindre le marché du travail. Je veux toutefois lui donner un avertissement. Beaucoup de jeunes de ma circonscription dont la couleur et la langue maternelle diffèrent des miennes et de celles du député de Wild Rose ont des pères qui ne peuvent trouver d'emploi dans notre pays, non pas parce qu'il n'y a pas d'emplois mais uniquement à cause de la couleur de leur peau, de leur langue ou de leur culture. C'est une réalité canadienne.

Si le député de Wild Rose a besoin de preuves concrètes, je l'invite à venir voir chez nous. Je lui ferai parcourir les ruelles de Preston, au Nouveau Brunswick, pour qu'il puisse rencontrer les gens qui se battent pour leur intégration depuis des générations. Ils n'ont pas demandé qu'on leur accorde de régime particulier ni ne fasse de distinctions à leur égard. Ils demandent simplement

Initiatives ministérielles

d'être considérés au même titre que l'homme blanc qu'est son fils de 23 ans afin de pouvoir participer au marché du travail dans toute la mesure de leurs capacités. C'est de cela qu'il retourne.

Le déni du député est révélateur, et le fait qu'il n'hésite pas à faire des déclarations comme celle-là à la Chambre témoigne davantage de l'esprit de tolérance qui anime cette institution démocratique que nous appelons le Parlement que de la valeur de l'opinion qu'il véhicule.

Le député d'en face ainsi que ses collègues réformistes se servent de cette haute instance qu'est le Parlement—que John Turner avait l'habitude d'appeler la plus haute cour du pays, ce qu'il est effectivement—comme d'une tribune pour faire valoir des points de vue qu'ils savent malhonnêtes, pour prétendre que le gouvernement fédéral n'a pas besoin d'énoncer dans des politiques et des programmes ce qu'il considère comme des normes qui devraient être observées pour ainsi dire dans son patelin, c'est-à-dire par ses propres employés dans des secteurs relevant de sa compétence, des entreprises, sous réglementation fédérale.

• (1715)

À entendre le député et les gens du même acabit, en face de nous, on croirait que tout va bien et que le statu quo, il faut non seulement le maintenir, mais aussi le chérir. «C'est ainsi que nous faisons les choses et c'est ainsi qu'elles doivent être faites».

M. Thompson: C'est pour ça que vous le faites.

M. MacDonald: Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps encore, en Nouvelle-Écosse, il était interdit aux noirs de s'asseoir à côté des blancs au cinéma. Il n'y a pas un siècle de cela. Ce n'est qu'au début des années soixante que l'on a mis fin à cette pratique.

Le député devrait vérifier dans les livres d'histoire quand les autochtones, les premiers habitants du territoire que nous occupons, ont enfin été reconnus en tant que peuple et ont obtenu le droit de vote. C'est arrivé de mon temps.

M. Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est question d'équité en matière d'emploi. Jamais de ma vie je n'ai affirmé qu'il devrait y avoir une forme de racisme. Je suis heureux que le racisme n'existe pas.

Une voix: Ce n'est pas un recours au Règlement.

Le président suppléant (M. Kilger): À l'ordre. De toute évidence. . .

M. Thompson: Je ne vais pas tolérer de telles conneries.

Une voix: Surveillez votre langage.

M. Thompson: Je n'ai jamais traité qui que ce soit de raciste.

Le président suppléant (M. Kilger): De toute évidence, le débat est vigoureux. Les députés expriment fermement leurs idées sur toutes les questions. Celle-ci soulève aussi de vifs arguments. Avec tout le respect que je dois au député de Wild